

Les moteurs de recherche éthiques et écologiques

Par Anne-Catherine Remacle



INTRODUCTION

Notre premier réflexe face à n'importe quelle interrogation quotidienne est de nous tourner vers notre smartphone ou notre ordinateur et de lancer une recherche sur un moteur de recherche. Il s'agit d'un geste *a priori* anodin et qu'un nombre significatif d'utilisateurs réitère à longueur de journée.



Mais l'innocence de cet acte s'arrête à notre intention. Si la question de l'intrusion dans notre vie privée par certains moteurs de recherche comme Google n'est plus réellement une surprise¹, une conséquence encore relativement méconnue des recherches sur Internet est environnementale. Nous allons explorer ces deux facettes mais en abordant prioritairement la problématique environnementale.

Il existe actuellement un choix assez large de moteurs de recherche alternatifs : Ecosia, Lilo, DuckDuckGo, Qwant, Sleio, Ecogine, Ecocherche, Good search, etc. Leur intérêt principal est soit purement écologique, soit éthique, soit encore une combinaison des deux. Parallèlement à ces moteurs éthique et/ou écologique, il existe des moteurs de recherche alternatifs spécialisés dans différentes thématiques : photographie (photopin), multimédia (Pickanews), design (niice), réseaux sociaux (social mention), pour enfants (yippy)². Parmi ces différentes alternatives, il existe également des ovnis comme Mystery Search : l'algorithme de ce moteur de recherche change de manière aléatoire les recherches de ces utilisateurs.³ Vous vouliez en savoir plus sur les paresseux, et bien vous allez découvrir le nouveau film de Tarantino !

¹ Lire à ce propos N. DUFAYS, *Protection des données. La liberté sur écoute*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », juin 2015, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collecton-au-quotidien/protection-des-donnees-la-liberte-sur-ecoute>.

² A. BENSARD, « Savez-vous qu'il existe des moteurs de recherche alternatifs à Google ? », 11 juin 2015, [en ligne :] <http://www.eskimoz.fr/saviez-vous-quil-existe-des-moteurs-de-recherche-alternatifs-a-google/>, consulté le 6 mars 2017.

³ Mystery Search, site internet de Mystery Search, <https://mysterysear.ch/>, consulté le 6 mars 2017.

Dans une démarche sociologique, nous avons interviewé un échantillon d'utilisateurs de moteurs de recherche alternatifs sur les désavantages et avantages de ces derniers. Notre analyse se focalisera sur trois des applications qui se sont démarquées lors de ces entretiens : DuckDuckGo, Ecosia et Lilo. Après avoir analysé le cas de Google – leader des moteurs de recherche au niveau mondial avec 92,9 % de part de marché⁴ – et le coût environnemental d'une recherche sur le net, nous passerons en revue les avantages et inconvénients des trois moteurs de recherche alternatifs mis en avant par notre échantillon d'utilisateurs.

⁴ T. COEFFE, « Chiffre Google 2017 », [en ligne :] <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-google/>, consulté le 3 mars 2017.

I. QU'EN EST-IL DE L'EMPREINTE CARBONE D'UNE RECHERCHE SUR GOOGLE ?

L'empreinte carbone est la composante principale de l'empreinte écologique. De manière sommaire, l'empreinte écologique peut être définie comme « un indice synthétique de soutenabilité écologique »⁵. La soutenabilité est un concept faisant référence au développement durable issu du rapport Brundtland⁶ en 1987 : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »⁷. Le but de cet indicateur est donc de « représenter la quantité de capacité régénérative de la biosphère nécessaire au fonctionnement de l'économie humaine pendant une année et pour une population donnée »⁸. Son intérêt réside dans la grande diversité de facteurs réunis sous cette même unité de mesure au demeurant très concrète.⁹ On distingue plus précisément six catégories : l'empreinte carbone, bien sûr, l'empreinte des pâturages, l'empreinte des produits forestiers, l'empreinte des zones de pêche, l'empreinte des cultures et l'empreinte des espaces bâtis.¹⁰

“ L'empreinte écologique peut être définie comme un indice synthétique de soutenabilité écologique. ”

⁵ A. BOUTAUD, N. GONDRAN, *L'empreinte écologique*, Paris : La Découverte, 2009, p. 7.

⁶ Le rapport Brundtland est le résultat de la commission mondiale sur l'environnement et le développement qui a eu lieu en 1987. L'objectif de cette commission était de montrer qu'aussi bien les pays du sud que du nord portaient atteinte à l'environnement via leur développement mais que chacun devait arriver à un développement garantissant des conditions de vie décente. C'est ainsi que la notion de développement durable (sustainable development) est née. B. MORVAN, « Le développement durable : une utopie politiquement correcte », *Quaderni*, 41, n° spécial « Utopie II : les territoires de l'utopie », 2000.

⁷ CMED, *Notre avenir à tous*, Montréal : Editions du Fleuve, 1987, cité par A. BOUTAUD, N. GONDRAN, *op. cit.*

⁸ A. BOUTAUD, N. GONDRAN, *op. cit.* p. 45.

⁹ J.-P. LEDANT, « L'empreinte écologique : un indicateur... de quoi ? », *Institut pour un développement durable asbl*, Ottignies, Belgique, 2005.

¹⁰ *Rapport planète vivante 2016*, s. l. : WWF, 2016, [en ligne] : <https://www.be/fr/living-planet-report-2016/>

L'empreinte écologique de la Belgique

La Belgique possède, selon le rapport du WWF datant de 2014, la cinquième empreinte écologique mondiale par habitant. Si la planète n'était peuplée que de Belges, il faudrait 4,3 planètes pour maintenir l'humanité à flot. Chaque habitant consomme 7,47 hectares chaque année, pour une moyenne mondiale de 2,3 hectares. Cette mauvaise note s'explique en partie par une surface bâtie sept fois supérieure à la moyenne, mais pas que... Comme le souligne Frank Hollander, du WWF, « les bâtiments belges sont très mal isolés, il y a très peu d'énergies renouvelables, le transport routier est très dense et la politique des voitures de société n'incite pas à l'utilisation des transports en commun »¹¹. Les quatre premières places du podium sont occupées par le Koweït, le Qatar, les Émirats arabes unis et le Danemark.¹²

La composante principale de l'empreinte écologique reste l'empreinte carbone. Elle est calculée « à partir de la surface de forêt nécessaire pour absorber le CO₂ émis par la combustion des énergies fossiles, par le changement d'affectation des sols et par les processus chimiques et qui n'est pas absorbée par les océans »¹³. Elle se focalise donc sur nos émissions de gaz à effet de serre. Cette empreinte reste toutefois relativement *fictive* car elle traduit seulement le fait que la biosphère n'est pas capable d'absorber tout le CO₂ rejeté par la combustion actuelle des énergies fossiles.¹⁴

¹¹ F. HOLLANDER, cité par « La Belgique, 5^e plus lourde empreinte écologique du monde », *levif.be*, 30 septembre 2014, [en ligne :] <http://www.levif.be/actualite/environnement/la-belgique-5e-plus-lourde-empreinte-ecologique-du-monde/article-normal-314515.html>, consulté le 14 février 2017.

¹² « La Belgique, 5^e plus lourde empreinte écologique du monde », *op. cit.*

¹³ Ecoconso, du conseil à l'action, « Empreinte écologique et empreinte carbone », 2010, [en ligne :] <http://www.ecoconso.be/fr/Empreinte-ecologique-et-empreinte>, consulté le 28 février 2017.

¹⁴ A. BOUTAUD, N. GONDRAN, *op. cit.*

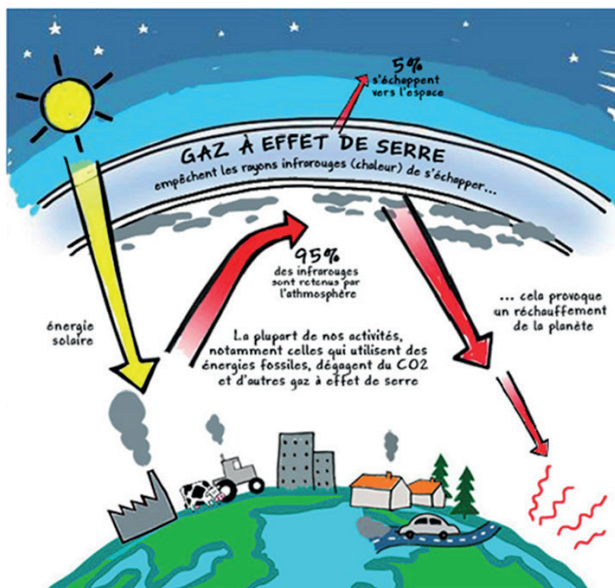
La terre possède un effet de serre naturel qui permet une autorégulation du climat issue d'un équilibre complexe entre l'énergie solaire reçue et l'énergie libérée. Mais comme le montre le schéma¹⁵ ci-dessous, les activités humaines (combustion d'énergies fossiles résultant d'activités domestiques et industrielles, déforestation) ont dérégulé cet équilibre par l'augmentation des rejets de gaz à effet de serre. Les conséquences de ce surplus sont multiples : changement climatique dont les principales conséquences sont notamment la fonte des glaces et l'acidification des océans.¹⁶

“ L’empreinte carbone est calculée à partir de la surface de forêt nécessaire pour absorber le CO₂ émis par la combustion des énergies fossiles, par le changement d’affectation des sols et par les processus chimiques et qui n’est pas absorbée par les océans. ”

¹⁵ « Les gaz à effet de serre », *Carboneconseil.fr*, s. d., [en ligne :] <http://www.carboneconseil.fr/effet-de-serre>, consulté le 3 mars 2017.

¹⁶ *Rapport planète vivante 2016*, op. cit.

Processus du gaz à effet de serre



Mais quel est le lien entre notre empreinte carbone et une simple recherche sur Google ? Le coût énergétique (et donc environnemental) de nos pérégrinations sur la toile n'est pas neutre. Selon le vice-président de Google, Urs Hölzle, une recherche sur Google consomme « 0,0003 kWh d'énergie, ou une émission de 0,2 g de CO₂, ou encore ce que le corps humain brûle en dix secondes »¹⁷ (ces données sont à relativiser étant donné qu'elles viennent directement de Google). Ces chiffres peuvent paraître insignifiants mais il faut considérer une moyenne minimum de 3,3 milliards de requêtes traitées quotidiennement par Google. Ces 0,2 g de CO₂ sont donc à multiplier par 3,3 milliards... Même si les efforts en matière d'économie d'énergie sont à souligner et à applaudir dans

¹⁷ J. ETIENNE, « Google, émission de CO₂, et tasse de thé : histoire d'un buzz », *futurasciences.fr*, 16 janvier 2009, [en ligne :] <http://www.futura-sciences.com/tech/actualites/internet-google-emission-co2-tasse-histoire-buzz-17963/>, consulté le 20 mars 2017.

le secteur des technologies de pointe¹⁸, ce coût énergétique pose question. Cette empreinte carbone résulte essentiellement de deux facteurs : (a) les appareils utilisés comme supports des moteurs de recherche (ordinateur, smartphone, tablettes, etc.), lesquels consomment de l'énergie pour fonctionner ; et (b) les *data centers* (ou centres de données).

- a. La **consommation électrique de tous les équipements médium** de l'utilisation des moteurs de recherche.¹⁹ Au niveau des ordinateurs, le temps d'utilisation pour effectuer la recherche, le type d'ordinateur et son âge vont jouer un rôle quant à la consommation énergétique.²⁰ Les impacts environnementaux sont également issus de « la production et de la fin de vie des équipements électroniques (ordinateurs et périphériques) en fonction de la fréquence d'utilisation ainsi que des éventuelles impressions des pages web »²¹.
- b. La **consommation énergétique des *data centers*** (ou centres de données). Le but de Google (et des autres moteurs de recherche) est d'être efficace et rapide. Quand un internaute engage une recherche, sa requête va être traitée par plusieurs serveurs qui sont en compétition les uns avec les autres, parfois même à des milliers de kilomètres.²² Mais cette rapidité à un coût... fameusement énergétique. De plus, l'utilisation de ces *data centers* demande une forte consommation d'électricité pour les équipements informatiques et leurs annexes comme la climatisation des locaux.²³

¹⁸ J. ETIENNE, *op. cit.*

¹⁹ F. BORDAGE, « Quelle est l'empreinte environnementale du web », *greenit.fr*, 12 mai 2015, [en ligne :] <https://www.greenit.fr/2015/05/12/quelle-est-l-empreinte-environnementale-du-web/>, consulté le 28 février 2017.

²⁰ *Internet, courriels : réduire les impacts. Limiter nos consommations d'énergie et de matières premières*, Angers : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), février 2014, [en ligne :] <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-internet-courriels-reduire-impacts.pdf>, consulté le 13 février 2017.

²¹ *Internet, courriels : réduire les impacts, op. cit.*, p. 12.

²² F. BORDAGE, *op. cit.*

²³ *Internet, courriels : réduire les impacts, op. cit.*

II. LES MOTEURS DE RECHERCHE ALTERNATIFS : ÉCOLOGIQUE ET/OU ÉTHIQUE

Face à ce problème environnemental qui passe pourtant relativement inaperçu, des moteurs de recherche alternatifs de type écologique et/ou éthique ont vu le jour. Les noms de DuckDuckGo, d'Ecosia ou de Lilo ne vous disent encore rien ? Nous allons donc les présenter de manière critique, illustrés par les paroles des utilisateurs.

1. DuckDuckGo

DuckDuckGo, à la différence d'Ecosia ou Lilo, est un moteur de recherche exclusivement éthique, centré sur le respect de la vie privée : il ne collecte pas vos données, ne partage pas vos informations personnelles, ne conserve pas d'historique de recherches, ne permet donc pas de ciblage publicitaire et ne piste pas vos recherches en navigation privée.

« DuckDuckGo est intéressant quand on est sensible à la protection de ses données. Les données récoltées par les moteurs de recherche comme Google sont une arme marketing incroyable. »

Nathalie, Éducatrice aux médias

Google et la vie privée

Google, comme d'autres sites web, utilise le système des cookies « qui constituent les traces des préférences des internautes lorsqu'ils naviguent sur le réseau »²⁴. Le leader mondial crée en effet des profils pour chacun de ses utilisateurs via l'enregistrement des historiques de recherche qui sont composés de l'ensemble des mots clefs saisis. Grâce à ces enregistrements, Google cible ses publicités. Sa spécificité se caractérise donc par sa maîtrise de l'information dans tous ses domaines d'activités : Google map, Gmail, Google Street View, Google Scholar, Android, Google Book, etc. Ce système permet de proposer des publicités ciblées aux internautes : c'est grâce à celles-ci que Google se finance et peut demeurer gratuit. Google est donc à la pointe du marketing. Il vend nos informations aux publicitaires : on ne pourrait imaginer de publicité plus ciblée que celles qui nous suivent dans tous les domaines Google. Toujours plus d'informations pour toujours plus de tracking publicitaires.²⁵

DuckDuckGo est donc un véritable défenseur du droit à la vie privée sur le net. Tout comme Ecosia et Lilo, DuckDuckGo est également un moteur de recherche connecté (Facebook, Twitter).

Afin de générer ses recherches, DuckDuckGo s'appuie sur les programmes de recherche de Yahoo!, Wikipédia, Wolfgram, Blekko et Bing. Les résultats sont donc moins ciblés et l'utilisateur doit compléter sa recherche sur un moteur classique.

²⁴ E. GEORGE, « L'intrusion de Google dans la vie privée, au cœur des mutations du capitalisme », Terminal, 2011, [en ligne :] <http://terminal.revues.org/1331>, consulté le 6 mars 2017.

²⁵ E. GEORGE, *op. cit.*

2. Ecosia

Ce moteur de recherche éthique et écologique est une alternative relativement répandue face au géant Google. Ecosia est un moteur de recherche qui plante des arbres grâce à ses revenus publicitaires. Selon ses utilisateurs, cette accroche sonne écologique et sympa. 80 % de ses revenus publicitaires sont versés à des projets de reforestation dans le monde. Plus précisément, Ecosia

« Ecosia est un moteur de recherche qui plante des arbres grâce à ses revenus publicitaires. »

en soutient trois : à Madagascar, au Burkina Faso et au Pérou. Il ne s'agit pas juste de « planter des arbres » afin d'absorber le CO₂ excédentaire – cette unique raison serait caduque car une forêt plantée aujourd'hui ne serait opérationnelle que dans un siècle. Ecosia plante des arbres pour une série d'autres raisons : la biodiversité, la protection des sols, donner de l'air pur, des « gens heureux » et pour la sécurité d'accès à l'eau. De plus chaque projet possède sa spécificité. Au Burkina, il s'agit de reverdir le désert. Au Pérou, Ecosia a conclu un partenariat avec des coopératives locales de café et de cacao

pour reboiser et apporter des nouvelles sources de revenus aux populations locales. À Madagascar, enfin, Ecosia replante des arbres pour réintroduire de la biodiversité.²⁶ Toutefois, malgré ces explications claires, les utilisateurs se questionnent sur l'impact réel de ces initiatives sur les populations locales ou sur la possibilité d'accaparement de terres. Seule une analyse plus profonde pourrait répondre à ces interrogations. Toutefois, il est essentiel que l'utilisateur continue d'exercer son regard critique.

« Un désavantage ? (...) Je me pose des questions sur l'impact par rapport aux populations locales. »

Launy, étudiante

²⁶ Ecosia, site internet d'Ecosia. <https://info.ecosia.org/project/#trees>, consulté le 15 février 2017.

« Ecosia me rend très sceptique (...). Quid de planter des arbres ? C'est juste pour se donner bonne conscience et continuer sa vie et éviter le changement. Pourquoi ne pas changer ses habitudes et éviter la déforestation (exemple consommer des produits locaux) plutôt qu'aller accaparer des terres (supposition). »

Alice, doctorante en développement à l'UCL

Ce moteur de recherche possède également une grande audience sur les réseaux sociaux. Pas un jour ne se passe sans que leur arbre ne pointe son nez sur Facebook, Twitter ou Instagram.

« Ecosia (...) je l'ai remarqué sur Facebook. Plusieurs amis avaient liké leur lien sponsorisé sur Facebook. »

Eve, formatrice en citoyenneté

Cette visibilité sur les réseaux sociaux est peut-être caractéristique d'un groupe faisant partie de la même « bulle algorithmique » possédant déjà des affinités avec les thématiques environnementales. L'utilisation de ce type de moteurs de recherche serait donc limitée à un groupe de personnes déjà convaincues. De plus, cette possibilité réduit l'audience d'initiative comme Ecosia ou Lilo.

Afin de conquérir davantage d'utilisateurs, l'attractivité, la facilité d'accès et la qualité d'informations se trouvant sur leur site est un véritable atout. Ecosia agit avec une certaine transparence : ils ont notamment invité une youtubeuse, Laëtitia de la chaîne *Le corps La maison L'esprit*, à venir observer leur projet à Madagascar.²⁷ Tous leurs rapports d'activité ainsi que les dons reçus se trouvent sur leur site Internet.

« Au niveau visibilité : c'est le nom du media alternatif qui revenait *le plus souvent* autour de moi donc c'est vrai que je me suis penchée plus sur l'utilisation de ce média-là plutôt qu'un autre dans les premiers temps (...) mais ce que j'aime chez Ecosia est le côté transparence et traçabilité de la plantation des arbres. »

Launy, étudiante

²⁷ Le corps La maison L'esprit, *youtube.com*, 12 décembre 2016, [en ligne :] <https://www.youtube.com/watch?v=w4Xlqbp0eqs>, consulté le 28 février 2017.

Un reproche adressé à Ecosia est qu'il faut davantage cibler ses recherches car leur programme de recherche issu d'un partenariat avec Bing et Yahoo! n'est pas aussi efficace que celui de Google.²⁸

« Un défaut est que cela ne cherche pas toujours aussi bien que Google mais ça ne me dérange pas plus que ça parce que si les résultats sont peu satisfaisants, je fais une recherche sur Google. »

Tatiana, universitaire et artiste

Les utilisateurs d'Ecosia complètent donc leur recherche via un onglet Google qui est garanti neutre en carbone. Cette neutralité carbone est recherchée au niveau de toute l'entreprise étant donné qu'Ecosia fait appel à une entreprise de compensation carbone Myclimate pour atteindre ce taux de neutralité carbone.

Le marché de la compensation carbone

La compensation carbone volontaire fait partie du marché du carbone. Elle consiste « à "neutraliser" des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine perturbant le climat en développant des projets qui stockent ou évitent des gaz à effet de serre ailleurs »²⁹. Ce marché du carbone peut être séparé en deux types : les programmes institués par le Protocole de Kyoto (marché de conformité) et les programmes de compensation volontaire (marché volontaire). Le marché de conformité se réfère à deux mécanismes mis en place par le protocole de Kyoto afin de permettre aux États de compenser une partie de leur émission de gaz à effet de serre par des investissements dans des projets de réduction d'émissions hors de leur territoire. Quant au marché volontaire, il s'inscrit hors de ce cadre strict et est mis en place



²⁸ « Ecosia, un moteur de recherche écolo », *Consoglobe.com*, 6 septembre 2013, [en ligne :] <http://www.consoglobe.com/ecosia-moteur-de-recherche-ecolo-cg>, consulté le 27 février 2017.

²⁹ A. BERNIER, « Lectures – Augustin Fragnière, la compensation carbone : illusion ou solution ?, PUF, 208 p. », *Développement durable & territoires*, 2009, p. 2, [en ligne :] <http://developpementdurable.revues.org/8260>.

...
par des entreprises privées. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une démarche volontaire émanant de particuliers ou d'entreprises voulant compenser leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette technique offre une grande flexibilité aux projets mais en réduit aussi la fiabilité. La démarche de compensation volontaire se construit en trois étapes :

1. *Réaliser son bilan carbone, c'est-à-dire évaluer l'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre.*
2. *Mettre effectivement en place des actions pour réduire ses émissions.*
3. *Chercher à compenser les émissions de gaz à effet de serre qui n'auraient pas été réduites malgré les efforts.*

Ce mécanisme est donc à développer postérieurement à une série d'efforts pour diminuer ses émissions.

C'est dans cette perspective que des pratiques de greenwashing de la compensation carbone existent. Des individus ou entreprises sautent l'étape « réduction des émissions » et passent de suite à celle de compensation carbone. Cette méthode dénature totalement l'idée fondatrice de la compensation volontaire : l'idée n'est plus de réaliser des efforts pour réduire ses émissions mais d'émettre sans penser aux conséquences de ses actes qui seront de toute façon compensés.³⁰

3. Lilo

Lilo est un moteur de recherche éthique qui soutient des projets sociaux, environnementaux, de santé et d'éducation. Sa logique de fonctionnement est similaire à celle d'Ecosia : les projets sont financés grâce aux revenus des publicités présentes sur le moteur de recherche. À la différence d'Ecosia, Lilo laisse ses utilisateurs choisir le projet que leur recherche va financer. En effet, chaque recherche enclenchée sur Lilo génère des gouttes et ces gouttes peuvent être attribuées à différents projets selon le bon vouloir de chaque

³⁰ *La compensation volontaire : démarche et limites*, Angers : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 2012, [en ligne :] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/compensation-volontaire-demarches-et-limites-7402.pdf>, consulté le 28 février 2017.

utilisateur. Lilo joue donc sur une corde plus relationnelle avec ce choix de projets : chacun, en fonction de ses affinités, peut en trouver un qui lui convient.

« Je peux choisir moi-même à quel projet je vais donner mes *gouttes*. Dans les propositions, je peux trouver des projets près de chez moi qui me touchent plus directement. »

Maité, employée dans l'alimentaire

Ces projets doivent au préalable remplir trois conditions : avoir un impact social et environnemental, posséder une communauté de soutien initial et déterminer une structure légale. Chacun de ces projets sont détaillés sur le site de Lilo avec une description, leurs actualités et le détail des paiements reçus. Nous pouvons toutefois remarquer que peu d'éléments sont donnés sur le suivi des donations et la réalisation des objectifs finaux, la partie actualité étant relativement vide.

« On ne sait pas exactement à quoi va concrètement servir l'argent. Je crois qu'on devrait envisager que les moteurs de recherche mettent en place une équipe de suivi pour être sûr que le financement est utilisé à bon escient. »

Launy, étudiante

Lilo respecte cependant une certaine transparence quant à la distribution de ses revenus globaux : 50 % des revenus générés par les liens commerciaux sont reversés au projet, 20 % sont attribués à la communication et 30 % au fonctionnement de Lilo.

“ Une particularité supplémentaire de Lilo est de préserver la vie privée de ses utilisateurs. ”

Ce moteur de recherche est également très actif sur les réseaux sociaux : leur initiative se partage très régulièrement sur Facebook ou Twitter. Leur site Internet est attractif et l'information y est facile à trouver.

Une particularité supplémentaire de Lilo est de préserver la vie privée de ses utilisateurs. En effet, Lilo ne collecte pas de données sur ses utilisateurs, ni sur leurs recherches. Ils n'utilisent pas les cookies à des fins de tracking mais à des fins

purement fonctionnelles. De plus, au lieu d'utiliser Google Analytics, Lilo utilise Piwik, son propre outil de statistique qui est seulement utilisé pour connaître le nombre de personnes se rendant sur Lilo. Piwik n'utilise pas de cookies et anonymise les adresses IP.

Un bémol dans la préservation de la vie privée selon Lilo est que ce moteur de recherche n'héberge pas encore son propre algorithme de recherche. Les algorithmes de Bing, Google ou Yahoo! peuvent être utilisés pour faire vos recherches et, eux, peuvent, au cours de ces recherches via Lilo récupérer vos adresses IP et y déposer des cookies publicitaires.

Les principales réserves sur Lilo concernent la précision des recherches, comme pour Ecosia : il semblerait donc que, de manière générale, les moteurs de recherche alternatifs soient moins efficaces que les *classiques*.

De plus, Lilo ne possède pas de map, une application fortement appréciée sur Google, ce qui oblige les utilisateurs à faire des allers-retours entre Lilo et d'autres moteurs de recherche.³¹

III. DES MOTEURS PLUS ÉTHIQUES ET ÉCOLOGIQUES, UNE SOLUTION POUR DES RECHERCHES PLUS VERTES ET PLUS RESPECTUEUSES DE LA VIE PRIVÉE ?

Un questionnement éthique majeur demeure quant au fonctionnement de ces moteurs : Ecosia et Lilo se basent tous deux sur la redistribution de revenus publicitaires, une forte présence publicitaire est donc constatée lors des recherches. L'idée paraît en effet lumineuse : détourner un *inconvenient* des moteurs de recherche pour en faire un atout écologique. Toutefois, en tant qu'utilisateur un minimum concerné par les causes soutenues de manière indirectes par ces moteurs de recherche, ce fonctionnement n'est-il pas un peu cocasse ? Ce sont des publicités qui payent pour des projets sociaux.

³¹ Lilo, site internet de Lilo, <https://www.lilo.org/fr/>, consulté le 28 février 2017.

« Je n'ai pas spécialement envie que ça soit la pub qui finance des projets sociaux, je trouve ça hypocrite en fait. »

Alice, doctorante en développement à l'UCL

“ La démarche de moteurs comme Ecosia ou Lilo peut se situer dans une démarche de greenwashing de compensation carbone : cela dépend de l'utilisateur. ”

C'est une question d'équilibre, ces moteurs de recherche se servent du système afin de générer un impact positif pour la planète ou pour des projets plus spécifiques. Ce choix est une question d'éthique personnelle. Certains diront : « c'est mieux que rien »... je vous laisse à votre bonne réflexion !

De plus, comme abordé plus haut, la démarche de moteurs comme Ecosia ou Lilo peut se situer dans une démarche de greenwashing de compensation carbone : cela dépend de l'utilisateur. Si ces moteurs sont utilisés comme seul et unique moyen pour diminuer une empreinte écologique (et se donner bonne conscience), alors vous vous trouvez dans la case greenwashing. Par contre, l'utilisation de ces moteurs peut être validée si elle s'inscrit

dans une démarche plus globale de réflexion pour diminuer son empreinte ou qu'elle est le premier pas vers une consommation plus durable. Il existe d'ailleurs d'autres bonnes pratiques Internet en termes d'usages plus verts : faire régulièrement le tri de ses mails, ne pas laisser ouverts de multiples onglets, etc.

Afin d'avoir une plus grande audience, les moteurs de recherche alternatifs devraient développer leur propre algorithme pour que les utilisateurs ne ressentent plus la nécessité de compléter leurs recherches sur d'autres moteurs *classiques*. Toutefois, afin de pouvoir développer leur propre algorithme, ces moteurs doivent *a priori* élargir leur audience : il s'agit donc d'une relative impasse. Pourtant, pour un moteur de recherche, la performance est primordiale : c'est cet élément qui *fidélise* l'utilisateur. Dans le cas de Google, sa performance est également l'élément qui met à mal notre vie privée. Il est vrai que c'est extrêmement confortable (car il s'agit bien de confort) de disposer d'informations personnalisées en quelques secondes : étant donné que

Google nous *connaît*, peu de précisions pour des maxi résultats. Nous vendons bel et bien notre vie privée à des fins de marketing. Sommes-nous donc prêt à abandonner notre vie privée au profit de la performance Internet ou préférons-nous faire un choix plus éthique ?

Il existe de nombreuses zones floues par rapport à l'impact social réel des projets d'Ecosia et de Lilo. Cela est peut-être dû à la relative méconnaissance globale de ces moteurs de recherche. Même si leurs sites Internet semblent bien fournis en information, transparents, ludiques, etc., des doutes subsistent.

Par rapport à la perspective purement environnementale, il est vrai qu'Internet (recherches, mail, etc.) possède une empreinte écologique non négligeable. Toutefois, nous pouvons nous questionner, à juste titre, sur notre comportement de consommateur avant *Internet*. Consommions-nous l'information de la même manière qu'avec Internet ? Était-il plus ou moins énergivore ? Notre consommation du web vient-elle se rajouter de manière complémentaire à des habitudes ancrées (dictionnaire, bibliothèque, achat de livres, etc.) ? Une fois de plus, c'est à chacun de réfléchir à sa propre consommation : ainsi nous arriverons à une consommation plus responsable !

Anne-Catherine REMACLE est chercheuse au sein du PEPS au CPCP. Elle est titulaire d'un master en sociologie à finalité recherche et intervention sociale de l'UCL.

POUR ALLER PLUS LOIN

- *La compensation volontaire : démarche et limites*, Angers : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 2012.
[en ligne :] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/compensation-volontaire-demarches-et-limites-7402.pdf>, consulté le 28 février 2017.
- *Internet, courriels : réduire les impacts. Limiter nos consommations d'énergie et de matières premières*, Angers : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), février 2014,
[en ligne :] <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-internet-courriels-reduire-impacts.pdf>, consulté le 13 février 2017.
- DE TERWANGNE C., « La question de la vie privée n'est pas d'avoir ou non quelque chose à cacher, mais de savoir si vous maîtrisez les informations qui circulent sur vous », 2015, *Petits entretiens de la vie privée: expérience quotidienne sur le web*, Namur : Presses universitaires de Namur, 2015, p. 99-105.
- FRAGNIERE A., *La compensation carbone : illusion ou solution ?*, Paris : PUF, 2015.

REMACLE Anne-Catherine, *Les moteurs de recherche éthiques et écologiques*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », 2017/01.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les recherches sur Internet ont aussi une empreinte écologique ! Face à cette réalité, des moteurs de recherche alternatifs ont vu le jour et proposent de *compenser* ces recherches par la plantation d'arbres ou par la contribution à des projets concrets. Nous explorerons les avantages et désavantages de ces projets.

Par ailleurs, une autre facette encore trop souvent méconnue des moteurs de recherche tels que Google est de mettre à mal notre vie privée. Pourtant, là aussi, des alternatives existent.

Vous êtes tentés par la démarche de consommation durable ? Alors n'hésitez pas à prendre quelques minutes pour découvrir ces alternatives.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – info@cpcp.be

www.cpcp.be



Chaque jour des nouvelles du front !
www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles
en téléchargement libre :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives